



Limite de nombre de congés par mois

Par **CHcause**, le 11/09/2012 à 16:00

Bonjour,

Je travaille dans les télécommunications et suite à de nombreuses heures supplémentaire j'ai un total de 12 semaines de congés à prendre. J'ai posé entre 2 et 3 semaines par mois sur les 4-5 prochains mois.

Mon Employeur me refuse les congés et m'indique que 15 jours par mois jusqu'à fin d'année "n'est pas envisageable".

Je cherche donc à connaître mes droits, je ne trouve pas d'information sur internet pour ce problème de "riche" en congés.

Merci

Par **pat76**, le 13/09/2012 à 15:19

Bonjour

Pour le congé principal, vous ne pouvez pas prendre plus de 24 jours ouvrables à la suite.

Ensuite c'est l'employeur qui décident des dates de départ en congés.

A vous de voir avec lui pour que vous puissiez bénéficier de la totalité de vos congés payés pendant diverses périodes et cela avant le 31 mai 2013.

Par **CHcause**, le **16/09/2012** à **23:34**

Bonjour,

Très bien je comprends, merci pour les précisions.